RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

PROJET CAP-PHOENIX, RESTAURATION POST-INCENDIE DU MASSIF FORESTIER

2018 - 2021

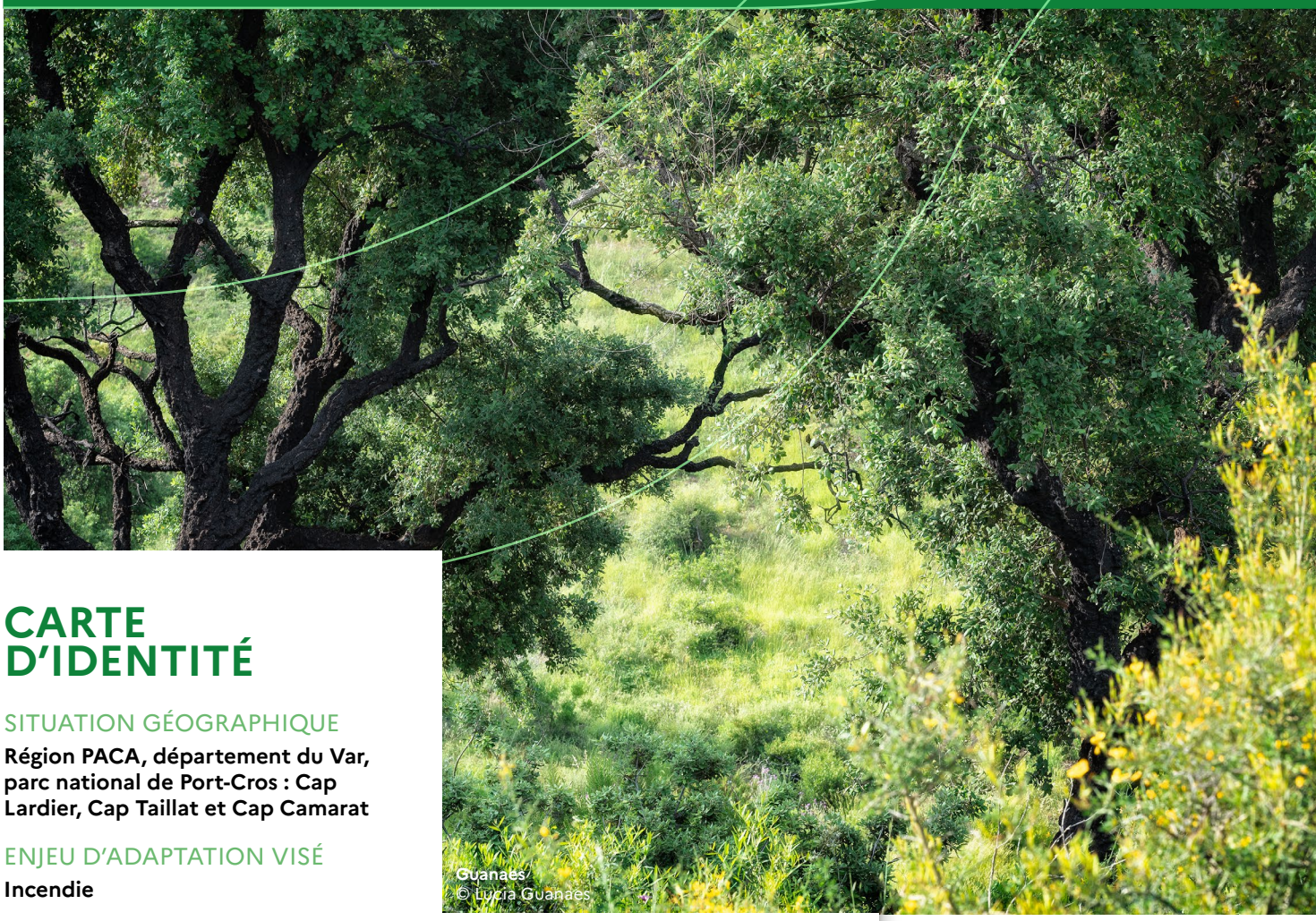

Guanaes
© Lucia Guanaes

CARTE D'IDENTITÉ

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Région PACA, département du Var, parc national de Port-Cros : Cap Lardier, Cap Taillat et Cap Camarat

ENJEU D'ADAPTATION VISÉ

Incendie

MILIEUX CONCERNÉS

Forêts

TYPES DE SFN

- Restauration d'écosystèmes
- Gestion durable d'écosystèmes

PORTEUR(S) DU PROJET ET PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S)

Parc national de Port-Cros

FINANCEURS ET BUDGET

- Fondation Total (52%)
- Interreg Maritime (28%)
- Conservatoire du littoral (10%)
- Parc national de Port-Cros (7%)
- Région PACA (3%)

Budget total : **577 150€**

Parc national de Port-Cros

LES OBJECTIFS DU PROJET

- **Pour l'adaptation aux changements climatiques :** comprendre et favoriser la résilience des milieux naturels au risque incendie, dans le contexte du changement climatique – partager la connaissance et impliquer les populations dans une culture du risque incendie.
- **Pour la biodiversité :** accompagner la régénération des espaces naturels dégradés

Avant
© Lucia Guanaes

CONTEXTE ET ENJEUX

Le site du Cap Lardier a subi un incendie majeur sur plus de 500 ha, du 24 au 27 juillet 2017, causant la perte d'un important patrimoine forestier méditerranéen. Les feux de forêt constituent une menace majeure pour les populations riveraines, mais également pour la biodiversité locale. Or, dans cette région du littoral méditerranéen, les changements climatiques font d'ores et déjà subir de fortes contraintes à la végétation et aux écosystèmes forestiers méditerranéens, en particulier en raison de l'accroissement des périodes de sécheresse et des canicules estivales. Ces changements sont potentiellement à l'origine des dépérissements constatés au sein de certains feuillus, en particulier de chênes, et sont susceptibles d'augmenter la fréquence et la gravité des incendies de forêt sur le territoire.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DU PROJET

- Parc national
- Foncier du Conservatoire du littoral

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Des actions de prévention du risque d'incendie ont été mises en œuvre sur le site du Cap Lardier pour augmenter la résistance au feu, tout en favorisant la régénération des peuplements diversifiés post-incendie, notamment :

- l'accompagnement sur près de 300 ha de la dynamique naturelle des essences indigènes les mieux adaptées au passage du feu (chêne vert, chêne-liège et d'autres feuillus de maquis) avec un suivi de cette reprise ;
- le développement de parcelles expérimentales sur une zone de 4 ha de chablis et pinède entièrement brûlée (arbres déracinés) pour accompagner la transition vers la chênaie (plus résistante au passage du feu), tout en réduisant la dynamique, des espèces pionnières (essentiellement des résineux, notamment le Pin d'Alep et le Pin maritime) et exotiques envahissantes pyrophiles telles que le mimosa, le figuier de Barbarie ou le chèvrefeuille du Japon, par débroussaillage mécanique ou sylvopastoral asin (lié aux ânes), en adaptant la pression du pâturage en fonction des espèces cibles.

CALENDRIER

	VIE DU PROJET
2018	Finalisation des travaux d'urgence - Mise en place de suivi des habitats et diagnostic de survie (habitats de reptiles) - « Dispositif éco-gardes »
2019	Définition d'orientation paysagère et mise en place d'un observatoire du paysage - Développement d'une parcelle expérimentale pour accompagner la transition vers la chênaie (préparation des sols et des semis) - Maitrise des espèces exotiques envahissantes (arrachage/chantier d'insertion) - Mise en place de protocoles de suivi des habitats (typologie, cartographie, suivi multitaxons, flore) - Ateliers avec les acteurs locaux - Informations au populations locales (panneaux, vidéos)
2020	Définition d'orientation paysagère/mise en place d'un observatoire du paysage - Installation de la parcelle expérimentale - Ateliers avec les acteurs locaux - Informations aux populations locales (conférences) - Le Cap Lardier, site de référence pour les gestionnaires de sites Natura2000 post incendie (fiches de bonnes pratiques, page web, ateliers techniques FR et EU)
2021	Définition d'orientation paysagère/mise en place d'un observatoire du paysage - Installation de la parcelle expérimentale - Le Cap Lardier, site de référence pour les gestionnaires de sites Natura2000 post incendie (fiches de bonnes pratiques, page web, ateliers techniques FR et EU)

GOUVERNANCE ADOPTÉE

Propriétaire du site : Conservatoire du Littoral

Partenaires scientifiques : Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, CEN PACA, CEFE, Aix-Marseille Université

Partenaires publics : Commune de Ramatuelle et La Croix Valmer, Communauté de commune du Golfe de St Tropez, Syndicat mixte Porte des Maures, Région SUD, Département du Var , DDTM

Partenaires de la forêt privée : Association de la Suberaie Varoise, Centre régional de la Propriété Forestière

Mécénat Fondations : Fondation Total

Il n'y a pas eu de mise en place de gouvernance spécifique pour ce projet. Les instances et les comités sont celles du Parc National de Port-Cros, notamment son conseil scientifique.

BÉNÉFICES ET APPORTS DU PROJET

BÉNÉFICES FACE AUX ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS

Incendie : diminution de l'intensité et de l'ampleur des feux.

BÉNÉFICES POUR LA BIODIVERSITÉ

Une recolonisation par les espèces végétales a été observée neuf mois après l'incendie. Ces dispositifs ont permis à quelques espèces végétales supplémentaires (*Geranium columbinum, Ranunculus bulbosus, Plantago coronopus, Pinus pinea et Pinus pinaster*) de s'installer. Les opérations d'ouverture des milieux sont favorables à certaines espèces animales en particulier la tortue d'Hermann et le Lézard ocellé.

AUTRES BÉNÉFICES INDUITS

Érosion des sols : limitation du risque d'érosion des sols par les pluies d'automne sur 28 ha de zones exposées à un risque élevé (sols affleurants et fortes pentes) par plaquage au sol de filets en fibre de coco et création de réseaux de fascines (à l'aide de bois brûlés issus des matières premières disponibles sur le site), afin de piéger les sédiments fins et les graines favorisant la recolonisation des espèces végétales.

INDICATEURS DE SUIVI

Adaptation aux changements climatiques

Pas encore de suivi sur l'effet du projet sur la réduction des incendies. Pas de temps à 10 ans pour pouvoir mesurer l'effet.

Biodiversité

Suivi dendrométrique : mise en place de 200 placettes permanentes de suivi dendrométrique des peuplements, afin d'évaluer l'état du peuplement forestier encore en place, la reprise de régénération ainsi que l'accumulation des différents compartiments de bois mort.

Suivi de la flore : réalisation d'une étude d'impact des différentes modalités de gestion mises en œuvre permettant de suivre la reconquête végétale sur les espaces incendiés.

Suivi de la faune : protocoles de suivis multi-taxons sur placettes, permettant la comparaison des habitats (populations de reptiles, invertébrés et flore vasculaire) avant/après incendie.

Après
© Lucia Guanaes

LEVIERS DE RÉUSSITE

- **Compétences scientifiques et techniques :** les actions du projet rassemblent des acteurs variés (université, laboratoire et institut de recherche) et de nombreuses disciplines (Herpetologie, entomologie, botanique, forestières, etc.).
- **Mobilisation citoyenne :** la participation des habitants à la restauration, soit par des dons financiers soit par la participation bénévole aux chantiers, a été un moteur de réussite.

RECOMMANDATIONS

- **Répliquer** la méthodologie de ce projet à d'autres sites ayant subis un incendie
- **Organiser** des ateliers techniques de concertation pour les gestionnaires d'espaces naturels français et européens
- **Publier** des fiches techniques d'aide à la décision issues des expérimentations sur les différents sites-pilotes sont prévus.

ANALYSE SELON LE STANDARD MONDIAL DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE DE L'UICN

Adéquation du projet avec les critères du standard

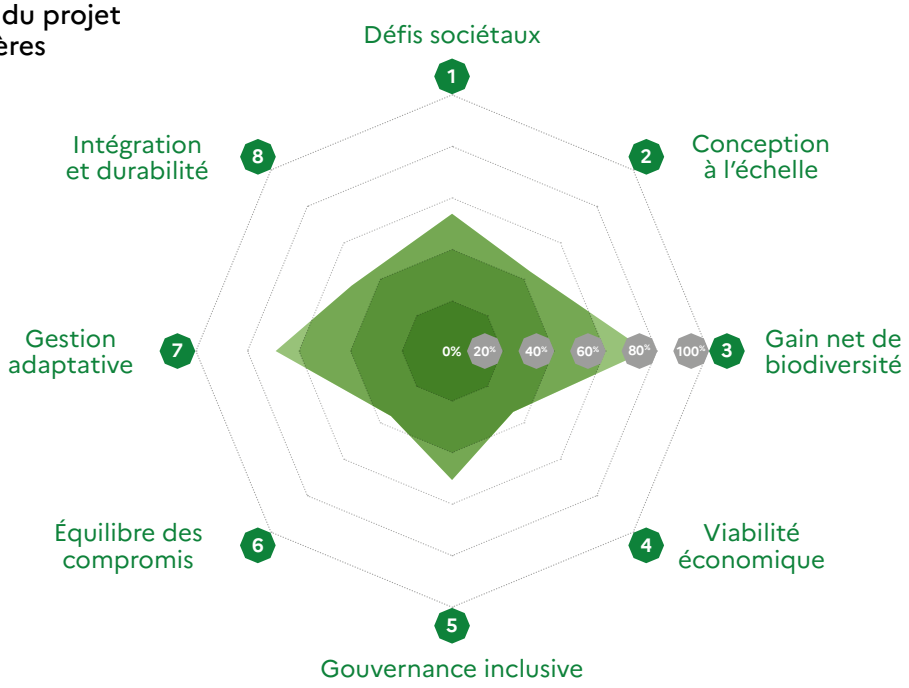

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Des communiqués de presse à destination des populations locales et visiteurs ont été produits sur les avancées du projet.

PORTEUR DE PROJET

- **Serantoni Eric**
  Parc national de Port-Cros, Île Port Cros, 83400 Hyères
  eric.serantoni@portcros-parcnational.fr
  04 94 12 89 19

DATE

Juillet 2023

RÉDACTRICE DE LA FICHE

Justine Delangue

www.secondRegard.fr - Coordination : Direction de la communication - Juin 2024